

HORIZON #51

Juin/Oct.18

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
VERT-LE-GRAND www.vert-le-grand.com



④

Zoom sur

Pompiers volontaires :
pourquoi pas vous ?

②

Dans le rétro

Bienvenue
chez vous !

⑥

Grand angle

Comment allier
sport et... plaisir !

⑩

Perspectives

La maintenance
des bâtiments



Dans le rétro

Bienvenue chez vous !

7 avril 2018

L'accueil des nouveaux habitants est une tradition et la commune n'a pas dérogé à cette règle. Sous les yeux bienveillants du Maire et de ses élus, douze familles ont été conviées à une matinée découverte avec, au programme, un circuit pour mieux connaître ce que le village a à offrir. La découverte des équipements communaux ainsi que des limites géographiques de la commune ont entamées la matinée. Les 25 personnes participantes à ce parcours (les néo-grandvertois et les élus) ont ensuite pris le chemin de l'usine d'incinération puis se sont dirigés vers le siège social d'Intermarché pour une visite des lieux. Après avoir pris connaissance de l'histoire du groupe, la matinée s'est clôturée par un moment d'échange et de rencontre autour d'un pot offert par l'enseigne. Le Maire en a profité pour renouveler son message de bienvenue aux familles présentes, composées de jeunes couples et de leurs enfants, signe d'un renouvellement de la population de la commune.

Un seul but : la Liberté !

8 mai 2018

Réunis au monument aux morts du village, les grandvertois ont rendu hommage aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale. Accompagné de Michel Marais, président des Anciens Combattants, Jean-Claude Quintard, Maire, a tenu un discours rempli de solennité, rappelant l'importance d'une telle journée pour le travail de mémoire de tous les citoyens de notre pays. Le Maire en a aussi profité pour mettre l'accent sur le devoir qu'avait le monde actuel, de continuer le combat pour la paix et la liberté ne serait-ce que pour rendre hommage aux combattants tombés pour la France durant la guerre 39-45... comme sur tous les théâtres d'opération aujourd'hui.



Chantiers citoyens au fil de l'eau

23 au 27 avril 2018

8 jeunes Grandvertois ont participé à un chantier SIARCE. Tronçonnage de repousses et d'arbres, débroussaillage, ramassage des déchets verts, les jeunes n'ont pas chômé pour rendre plus propre et mettre en valeur le cours d'eau du parc du château de la Saussaie. Pour clôturer le chantier, ils se sont vu remettre un diplôme ainsi qu'une gratification en chèque cadeau du SIARCE d'une valeur de 250 € remis par Jean-Claude Quintard et Marie-France Pigeon, vice-présidente du Siarce représentant le président Xavier Dugoin. Nettoyer un site demande plusieurs chantiers et la municipalité ne serait pas contre réitérer l'expérience l'année prochaine.

*SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau





Jean-Claude

Quintard

Maire

Peut-être plus que les autres, ce numéro d'Horizon fait la part belle à l'engagement citoyen... et ce n'est pas pour me déplaire !

Certes, nombre d'entre les Grandvertois rejoignent les associations sur leur temps libre pour permettre l'organisation et le déploiement des diverses activités offertes à chacun... Certes les élus, pour beaucoup bénévoles, consacrent du temps à la cause publique... Certes les gendarmes, bien que professionnels, restent engagés au service des autres, parfois au péril de leur vie... Certes, nombreux sont celles et ceux qui se rapprochent des aînés ou des familles les plus en difficulté pour leur apporter soutien moral et matériel... Certes, il y aurait autant de personnes à remercier pour leurs actes qu'il y a d'exemples d'engagement... Il en est un, abordé dans ce numéro, qui me touche particulièrement, tant il est porteur d'espoir, c'est celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui se portent volontaires, avec conviction, pour remplacer demain leurs référents, ces pompiers confirmés qui nous consacrent bien plus que du temps... Je ne les encouragerais, ni ne les remercierais jamais assez !

Rafrachissement annuel pour les ovins ! >

23 mai 2018

À l'occasion de l'opération Essonne Verte / Essonne Propre, les moutons de la commune ont été tondus. Présent sur le domaine de la Saussaie, les ovidés interviennent dans le cadre de l'éco-pâturage qui permet le maintien de la biodiversité et surtout limite la pollution. Une soixantaine d'enfants du centre de loisirs ont ainsi pu voir les moutons être délestés de leur laine. Cette tonte est indispensable pour la santé du troupeau, leur laine pouvant être très vite sujette à des parasites.



Dans les coulisses de la station...

26 mai 2018



Toujours dans le cadre de l'opération « Essonne Verte / Essonne Propre », près de 35 personnes ont visité la station d'épuration du village. Après avoir formé deux groupes de visiteurs, la présentation a été assurée par un technicien de Veolia également en charge de l'entretien de la station. La spécificité du lieu ? Elle est 100 % écologique ! Des plantes pour filtrer l'eau sont utilisées et tout un écosystème se met en place, absorbant les bactéries et la pollution présente dans les eaux usagées.

Une pluie de prix et de médailles !

26 mai 2018



L'Auberge du Foyer Rural affichait complet en fin de matinée ! Et pour cause, les visiteurs de la station d'épuration ont rejoint le Maire et les élus qui ont remis les médailles du travail. Ce fut également l'occasion pour la commission embellissement du village de remettre aux lauréats des plus belles maisons illuminées une guirlande et aux lauréats du concours des maisons fleuries, un bon d'achat pour une plante. Toutes les personnes présentes ont ensuite partagé un pot en admirant les photographies des réalisations diffusées sur l'écran de l'auberge.

Hommage à l'équipage américain >

23 juin 2018



Ce 23 juin 2018, l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois, a commémoré la mémoire des 10 pilotes américains tombés à Vert-le-Grand le 25 juin 1944. Comme chaque année, les participants se sont réunis à 11 heures devant la stèle, par un temps très estival. De nombreux grandvertois étaient présents. A côté d'eux se trouvaient les représentants de l'Association MACVA 91 de Villeneuve-sur-Auvers ainsi que Jérôme Leblanc, représentant de l'Association GNR 3945. L'Amicale des Anciens Combattants avec son Président, Michel Marais, et son porte-drapeau, Lucien Guillemot ont participé activement à cette manifestation. La municipalité était représentée par Madame Marie-France Pigeon. À l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert.

Engagement

Pompiers volontaires : pourquoi pas vous ?

Les pompiers, ces hommes de valeur qui nous protègent et nous portent secours au quotidien... Or, il en manque à Vert-le-Grand ! Dans la caserne, aucun pompier professionnel, seulement des sapeurs-pompiers volontaires. 25 adultes et 18 jeunes. Ils ont besoin de renfort... Alors, pourquoi pas vous ?



Tous concernés, tous appelés !

Vous aimez le travail en équipe et porter secours aux autres ? Vous avez le goût du sport ? Vous êtes en bonne santé ? Vous êtes une Grandvertoise ou un Grandvertois, âgé de 18 à 65 ans ?

Alors, la formation au secourisme et à la lutte contre l'incendie est pour vous ! Adaptée à la disponibilité de chacun, elle dure entre un et trois ans. Vous la suivez au rythme qui vous convient, le soir, ou lors de stages. Du « sur mesure » pour qu'il soit facile de la caler dans votre emploi du temps.

Un temps pour réfléchir et tester votre motivation...

Première phase, la découverte de la vie de sapeurs-pompiers dans les centres de secours : une immersion pour juger si l'univers vous plaît. Là aussi, la durée varie, entre 1 à 4 mois, selon le temps dont vous disposez, et selon vos connaissances de départ. Ainsi, pour les personnes travaillant dans la sécurité par exemple, l'apprentissage est logiquement réduit. Pendant cette phase de découverte, des exercices physiques réguliers vous amènent progressivement au niveau requis.



- 1 Entraînement à faire des nœuds de cordage.
- 2 Les jeunes SP sont sécurisés et s'entraînent à déteiler une toiture.
- 3 Ils reçoivent les consignes pour leur brevet.

Toutes ses photos illustrent le passage du brevet pour les jeunes sapeurs-pompiers qui s'est déroulé le 18 avril 2018.

Deuxième étape : la procédure d'évaluation de cette bonne condition physique. Les tests sportifs confirment votre aptitude à réaliser des interventions. Savoir nager, savoir-faire des tractions ou des pompes, posséder une certaine souplesse et de l'endurance... Une visite médicale obligatoire confirme votre bon état de santé.

À votre rythme, bénéficiez d'une formation poussée !

Une fois ce cap franchi, la formation dure entre 1 et 3 ans, selon la disponibilité de chacun. Certains optent pour des stages, d'autres pour des cours le soir. Dans les deux cas, l'évaluation est continue. Formations théorique et pratique sont mêlées. Au fur et à mesure, les exercices se font plus nombreux. Vous apprendrez notamment à manier l'ambulance, l'engin d'incendie, le véhicule tous terrains et le véhicule pour intervention exceptionnelle que possède la caserne. À l'issue de cette formation, quand l'agrément vous est donné, un contrat de 5 ans, renouvelé tacitement, est signé.

Il est alors temps d'exprimer vos souhaits. Deux cas de figure se présentent : l'astreinte à domicile ou les gardes postées, par périodes de 12h. L'aide que vous allez apporter, le temps que vous allez donner, sont ajustés à vos disponibilités. Plus nombreux seront les volontaires, plus les plannings seront assouplis et la charge de travail allégée, car répartie !

Les jeunes sapeurs-pompiers volontaires : nos futurs « anges-gardiens »

La vocation naît tôt chez certains. « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années », faisait dire Corneille à Rodrigue dans « Le Cid ».

Vous, jeunes âgés de 13 ou 14 ans, vous pouvez intégrer la formation de jeune sapeur-pompier volontaire. Quatre heures chaque samedi après-midi, à la caserne de Vert-le-Grand pour faire du sport et préparer des compétitions, apprendre les gestes des premiers secours, vous initier à la lutte contre l'incendie... Quatre heures en équipe, pour vivre des moments forts. Solidarité, esprit d'entraide et de camaraderie, dépassement de soi sont au programme. Et puis, être jeune sapeur-pompier, c'est la voie royale pour devenir plus tard sapeur-pompier volontaire !

La sécurité civile est l'affaire de tous ! Relevez le défi !
Contacts : cisvert-chef@sdis91.fr ou par tél : 01 60 76 06 60



Il a dit...

**Commandant Jean-Pierre Dhont,
chargé du volontariat à la direction du
SDIS de l'Essonne, Président de l'Association
des jeunes sapeurs-pompiers de l'Essonne.**

« Il faut démystifier les pompiers. Les reportages télévisés ne montrent que l'élite et véhiculent une image qui peut impressionner et décourager les potentiels candidats. Or, avec un peu de disponibilité et le désir d'aider, chacun peut suivre la formation ! Il suffit juste d'être en bonne condition physique au départ. Nous, formateurs, amenons progressivement les candidats à un meilleur niveau. Nous avons besoin de pompiers volontaires au village. Et cet appel s'adresse à tous. Il suffit que vous viviez à moins de 6 minutes de la caserne. Hommes et femmes, âgés de 18 à 65 ans. De tous horizons, de tous métiers. Ce qui fait la richesse de ce volontariat, c'est sa diversité ! »



Volontaire, pourquoi pas vous ?

#VPPV



Mode d'emploi pour devenir pompier volontaire...

- > Habiter dans un rayon de 6 minutes de la caserne du village
- > Être âgé(e) de 18 ans au moins
- > Jouir de ses droits civiques
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire
- > Se trouver en situation régulière au regard des dispositions du service national
- > S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- > Avoir les aptitudes médicales requises (arrêté du 6 mai 2000 modifié).

**Pour voir la campagne de communication
#VolontairePourquoiPasVous du Sdis 91
www.youtube.com - Sdis de l'Essonne**



sdis91.fr



Parcours de santé Comment allier sport et... plaisir !

La mairie a fait l'acquisition du Domaine de la Saussaie avec l'objectif de l'ouvrir au maximum au public. La rénovation de la Bourdaisière a débuté. Voici venu le tour de l'aménagement du parc ! Quatorze hectares boisés qui abritent désormais une boucle alliant activités sportives et ludiques.



Un parcours de santé pour découvrir le parc

L'installation du parcours de santé dans le Parc du château est terminée. Six agrès d'exercices sportifs et ludiques ont été installés. Sous chacun d'eux, un géotextile et une couche de sable ont été posés pour amortir la réception. La passerelle au-dessus du canal permet de traverser les pieds au sec ; elle a été installée début juin. Tout au long du parcours des panneaux vous indiqueront la marche à suivre. Suivez les pas de la belette, elle vous guidera d'agrès en agrès.

Petits et grands sont invités à partager des moments complices autour de ces agrès. Les enfants à partir de cinq ans expérimenteront le saute-mouton et l'écureuil. Les adolescents auront accès à l'échelle horizontale. « *Ce parcours a été réfléchi pour convenir à toute personne en bonne condition physique* », fait valoir M. Lambert, directeur de l'atelier bois à l'ONF, Office National des Forêts. Il a aussi veillé à ce que ces agrès s'intègrent harmonieusement dans le paysage.

Le parcours de santé est installé sur toute la périphérie du parc du Domaine. Outre à la remise en forme, ce parcours de santé invite aussi à découvrir le riche patrimoine bâti tout comme la faune et la flore sauvages.

Le Domaine de la Saussaie, VOTRE parc

Pierre Marcille, adjoint au maire en charge du développement durable, se réjouit que les Grandvertois et Grandvertoises, auxquels appartient le Domaine, puissent en profiter.

Le parcours de santé a d'ailleurs en partie été pensé pour qu'ils se l'approprient. Peu nombreux sont ceux qui flânent dans le parc, pourtant ouvert toute la journée.



Parcours de sentiers qui sillonnent les bois, il offre un cadre idyllique de promenade. Sur ses deux rives, de chaque côté de l'allée principale menant de l'école au château, paissent des moutons. Des ruches ont également été déposées et donnent lieu à des actions pédagogiques régulières.

Un peu de patience ! Il faut attendre avant d'utiliser cet équipement qu'un bureau de contrôle l'ait déclaré conforme aux règles de sécurité.

En septembre, lors de l'inauguration, les associations seront invitées à parcourir de façon ludique l'intégralité du parcours.

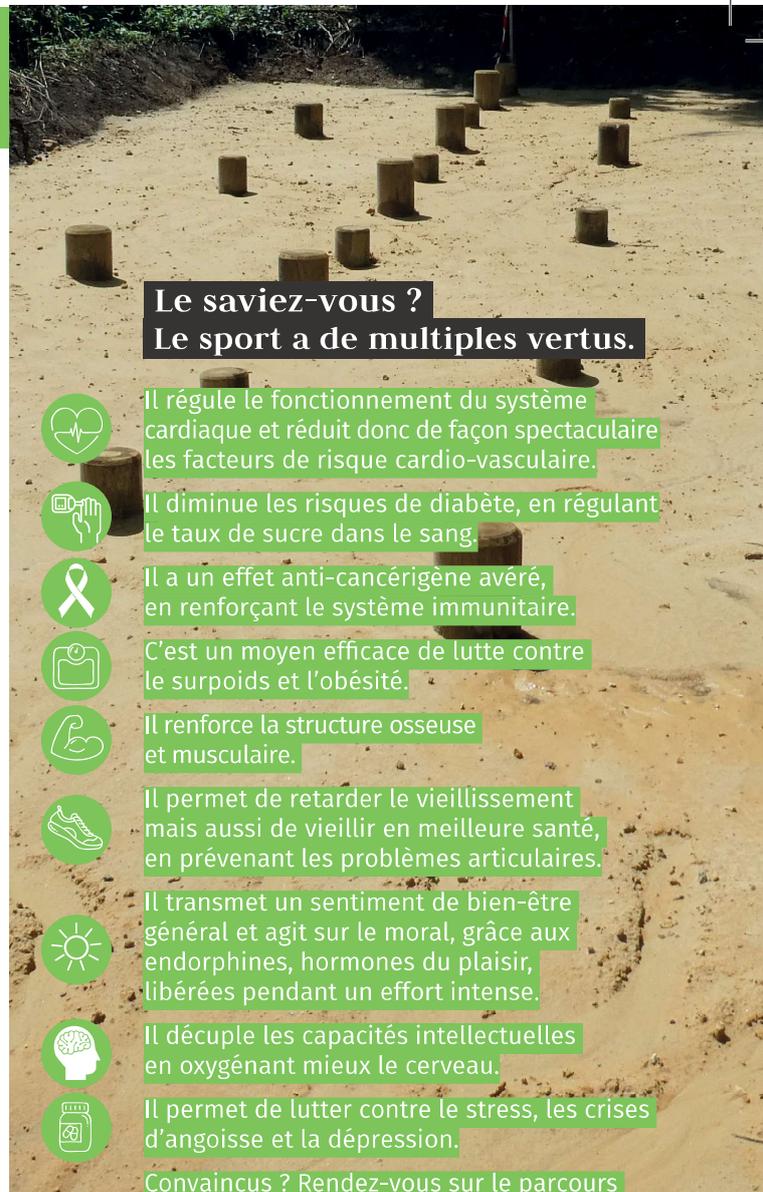
Ce parcours a coûté 35 000 €, financé entièrement par la commune, donc par vous, prenez en soin.



Et demain ?

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, va financer la plantation d'un verger pédagogique, à l'emplacement du verger initial. Ce projet devrait voir le jour en 2019. L'idée qui le sous-tend est d'aménager le parc comme il l'était à l'époque de construction des bâtiments.

Enfin, la gestion des canaux, envasés, et des douves, est à l'étude. Les discussions pourraient durer car de nombreux interlocuteurs sont impliqués, le Domaine de la Saussaie étant inscrit au patrimoine des bâtiments. La suite au prochain épisode...



Le saviez-vous ? Le sport a de multiples vertus.

-  Il régule le fonctionnement du système cardiaque et réduit donc de façon spectaculaire les facteurs de risque cardio-vasculaire.
-  Il diminue les risques de diabète, en régulant le taux de sucre dans le sang.
-  Il a un effet anti-cancérigène avéré, en renforçant le système immunitaire.
-  C'est un moyen efficace de lutte contre le surpoids et l'obésité.
-  Il renforce la structure osseuse et musculaire.
-  Il permet de retarder le vieillissement mais aussi de vieillir en meilleure santé, en prévenant les problèmes articulaires.
-  Il transmet un sentiment de bien-être général et agit sur le moral, grâce aux endorphines, hormones du plaisir, libérées pendant un effort intense.
-  Il décuple les capacités intellectuelles en oxygénant mieux le cerveau.
-  Il permet de lutter contre le stress, les crises d'angoisse et la dépression.

Convaincus ? Rendez-vous sur le parcours de santé du Domaine de la Saussaie.

Le parcours de santé en chiffres :

6 agrès

De 5 à 70 ans

1,5 km

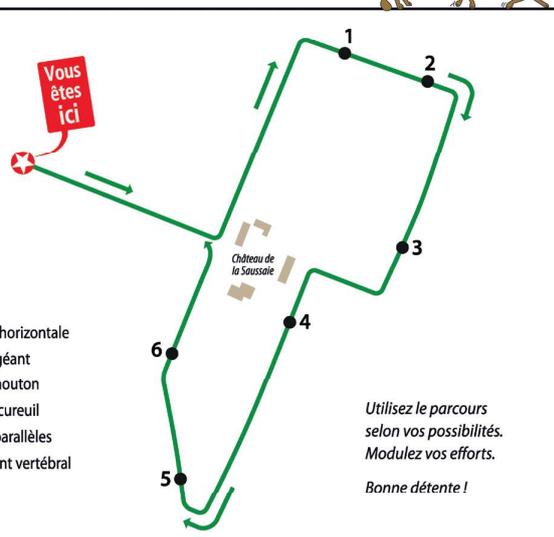
Durée du chantier :
1 mois ½

Montant de l'investissement :
35 000 €



PARCOURS DE SANTÉ

LONGUEUR DU PARCOURS : 1,5 km



1. Échelle horizontale
2. Pas de géant
3. Sauter mouton
4. Faire l'écreuil
5. Barres parallèles
6. Étirement vertébral

Utilisez le parcours selon vos possibilités.
Modulez vos efforts.
Bonne détente !



Vert-le-Grand

CONSIGNES D'UTILISATION

Les équipements sont destinés aux adolescents et aux adultes qui réalisent le parcours à leur rythme et selon leur condition physique.

Les enfants doivent être sous la responsabilité d'un adulte.

L'utilisation des agrès est déconseillée par temps de pluie, de gel ou de neige.

LES DEGRÉS DE DIFFICULTÉS



EN CAS D'INCIDENT
composer le 18 ou le 112

En cas de dégradation, merci de prévenir la Mairie de Vert-le-Grand
7 place de la Mairie - 91810 Vert-le-Grand
tél : 01 64 56 02 72



Mais qui es-tu ?



Patrick Guarino ou le temps de créer et de transmettre

« Forge et Passion », c'est le nom qu'a choisi Patrick Guarino pour son atelier de ferronnerie, un nom qui résume bien l'homme. Ferronnier d'art installé dans la zone artisanale depuis 2010, il a créé les grilles de l'Auberge (qui abrite la Maison des Associations), et restauré une partie de celles du château, il y a 3 ans. Il vit de sa passion pour la ferronnerie, qu'il enseigne aussi. Il nous raconte ces deux métiers avec générosité.

Parlez-nous de l'art de la ferronnerie.

Le ferronnier est au métal ce que l'ébéniste est au bois. Le ferronnier d'art, lui, a un certain état d'esprit ; il cultive son goût pour les belles choses. Je ne signe pas mes œuvres car seul le plaisir du client m'importe. Je les invite d'ailleurs à passer quand ils le souhaitent à l'atelier, à n'importe quel moment, pour voir l'avancement de leur projet.

La ferronnerie est un art qui prend du temps ; j'ai coutume de leur dire que le bœuf est lent, mais la terre, patiente. Les projets peuvent durer plusieurs mois, du dessin jusqu'au stade des finitions... Je travaille pour des architectes, des entreprises, la restauration du patrimoine, des particuliers. Je travaille le métal, et surtout l'acier, l'inox, le cuivre et le laiton. Je dessine et crée des rampardes, des marquises et des verrières qui sont très tendance. Ma spécialité ? Les rampes d'escalier. Je réalise aussi des copies de leurs œuvres pour les artistes. Et puis, j'aime transmettre.

À ce propos, vous enseignez en CFA*, à l'AFPA* et dans un lycée public. Qu'aimez-vous dans votre métier de professeur ?

On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants, comme dit le proverbe africain cité dans « Terre des Hommes » de Saint-Exupéry...

Je transmets ce que l'on m'a transmis, c'est le cycle de la vie. En effet, il n'y a pas de machines dans notre métier, seulement une forge et des outils ; tout est fait main !

Quelles sont, selon vous, les qualités requises pour être ferronnier d'art ?

Un sens de l'observation aiguisé, le goût des belles choses et une bonne dose de courage car c'est un métier difficile, qui demande de l'investissement. L'environnement est bruyant. D'ailleurs, avant que des précautions soient prises, de nombreux ferronniers finissaient sourds ! Et puis, c'est physique de porter. Et il faut de la force pour ne pas se laisser « embarquer » par le métal.

Comment un jeune peut-il devenir ferronnier d'art ?

Je recommande de commencer par un CAP d'apprenti métallier, à compléter par un CAP ferronnier d'art. L'élève apprend l'histoire de l'art, le dessin d'art, le dessin assisté par ordinateur et la forge. S'il souhaite poursuivre, sa formation peut être approfondie par un Brevet des métiers d'art en ferronnerie voire un DEA.

* CFA : Centre de Formation en Apprentissage

AFPA : Association pour la formation professionnelle des adultes



C'est le moment !

Pour vous, jeunes Grandvertois, de vous inscrire dans les filières d'apprentissage pour suivre une formation en alternance. Les études, dans un collège ou un lycée technique ou professionnel, sont couplées à des stages en entreprise. Elles permettent d'apprendre un métier.



Point de vue

« J'ai rencontré M. Guarino quand il s'est installé dans la zone industrielle et nous avons sympathisé. Il travaille très bien, c'est un bon artisan. J'ai été estomaqué par son travail sur les rampes d'intérieur, qui sont sa spécialité. »

M. Demilly, serrurier de Vert-le-Grand à la retraite.

La rue des Acacias se refait une beauté... et une étanchéité !



Le chantier de la rue des Acacias débute. Il s'agit de régler le problème d'évacuation des eaux lors des grosses pluies et d'élargir cette voie, trop étroite. Durée prévue : 3 mois. Riverains, services publics et techniques pourront circuler pendant cette période.

L'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone vient d'être réalisé. La réfection de la voirie, – création d'un trottoir, d'une chaussée et d'une bande de stationnement –, démarrera à la rentrée. Elle nécessite l'acquisition de terrains côté champs, afin d'élargir la rue. **La réhabilitation des canalisations des eaux pluviales et l'imperméabilisation par bétonnage éviteront les inondations à l'avenir.**

La rénovation de l'éclairage public est également prévue, avec l'installation de candélabres en fonte équipés d'une lanterne de style, comme celles qui ornaient les rues de Paris aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ils sont petit à petit installés dans tout le village pour créer une harmonie dans la commune.

Fin des travaux de la rue des Herses

Les gros travaux entrepris en 2017 rue des Herses vont s'achever. Menés successivement sur trois tronçons, (d'abord entre la Rue de la Croix Boissée et le parking derrière la mairie, puis entre ce parking et la ruelle du Presbytère), ils concernent désormais la dernière partie, située entre cette ruelle et le carrefour du haut de la rue. Trottoir, chaussée et stationnement sont refaits ou créés, sans oublier l'éclairage et le trottoir qui a été prolongé pour rejoindre celui de la rue Saint Pierre.



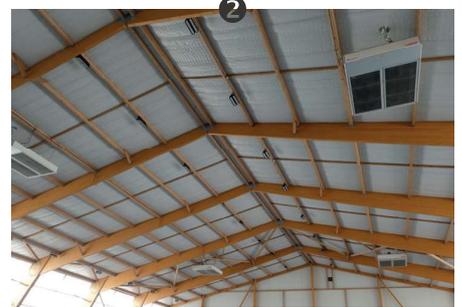
① ② Début de chantier rue des Acacias.
③ Fin de travaux rue des Herses.

Travaux

Pourquoi la maintenance des bâtiments est-elle si importante ?



1



2



3

Travail de fourmi, de longue haleine, cet entretien régulier garantit le bon état de service des bâtiments au quotidien et évite, à long terme, des investissements bien plus lourds, préservant ainsi le budget. Le maire, Jean-Claude Quintard explique que la commune a largement investi il y a une quinzaine d'années et qu'il convient de poursuivre avec assiduité la rénovation régulière de ces constructions.

Récemment, par exemple, les luminaires du tennis ont été changés et remplacés par des leds à économie d'énergie lors la refonte du système électrique. Les sols de la Salle Henri Boissière seront vraisemblablement à reprendre. **On estime qu'il faut dépenser environ 10% du coût de construction d'un bâtiment chaque année pour l'entretenir.**

Les travaux de peinture à l'Espace Public Numérique ont commencé. Profitant de la trêve estivale, elle sera aussi occupée à la peinture d'une classe de maternelle. La réfection des cours de l'école maternelle et élémentaire sera, quant à elle, confiée à une régie. Le budget prévisionnel pour l'enrobé, le marquage au sol et le réaménagement des abords des cours est estimé à environ 200 000 €.

Enfin, **la traditionnelle campagne de « toilettage » d'été sera menée par les emplois jeunes** : nettoyage des locaux, des tables, des chaises, de la vaisselle, désherbage du cimetière et des rues sont au programme.



4

- 1 La cour de l'école maternelle.
- 2 L'éclairage des tennis couverts.
- 3 Les travaux de peinture à l'Espace Public Numérique.
- 4 Le sol du complexe sportif.



Dates-clefs

Courant septembre

Inauguration du parcours de santé.

2 septembre 2018

Rentrée des classes

8 septembre 2018

Forum des associations
parc de l'auberge



Mise en valeur de la plaque sur un muret réalisé par les services techniques de la commune

La restauration de la plaque en lave émaillée
rue des Noues a été effectuée par la société SOCRA
pour un montant de 4000 € HT.



Tribune de l'opposition

Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

“ Budget primitif 2018 :

les raisons de notre abstention

Le budget primitif précède le véritable exercice budgétaire et engage non seulement les finances de Vert-le-Grand mais dessine aussi les perspectives et impulsions données pour notre commune. C'est l'occasion de prendre des mesures structurantes pour le devenir de Vert-le-Grand.

La présentation faite en commission des finances n'a pas apporté les réponses à nos questions et les orientations budgétaires n'ont pas pris en compte à notre sens les demandes légitimes des Grandvertois. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous abstenir lors du vote du budget primitif.

Projet cœur de village

Nous souhaitons que la remise gracieuse de 450 000 € faite au promoteur (delta entre la valeur estimée du terrain par le service des domaines (état) et la valeur d'achat proposé par le promoteur et accepté par la mairie) se traduise par une qualité architecturale qui permette à notre village de garder son caractère. ”

Stéphane Huet et Pascal Bovis, des Élus à votre écoute



Renouveau pour Vert-le-Grand

“ Le 13 avril 2018, la cession des terrains du centre village à la société NEXITY en vue de la construction de logements a été votée à la majorité. Nous nous sommes abstenus car les réponses aux questions émises par les membres du conseil concernant le cahier des charges n'ont pas été apportées. C'est un projet très important pour la vie future de notre village et nous n'avons pas droit à l'erreur.

À ce jour, le groupe de travail chargé de suivre le projet, constitué lors du conseil municipal du 7 juillet 2017 ne s'est toujours pas réuni. Lors du dernier conseil municipal, M. QUINTARD déclarait : « Le groupe de travail se réunira dès que le promoteur aura avancé dans son projet et bien naturellement avant le dépôt du permis de construire, [...], il ne sera pas là pour refaire le projet mais pour l'améliorer préalablement. ». Il est donc légitime de se demander quelles seront les possibilités d'action de ce groupe.

Nous ne sommes pas opposés à ce projet, mais nous souhaitons qu'il s'intègre au mieux dans notre village et ne dénature pas la qualité de vie si chère aux Grandvertoises et Grandvertois.

Dans le précédent Horizon, nous vous informions de la nouvelle convention avec la SEMARDEL réduisant la taxe par tonne de déchets entrant dans ses installations de 2,25 € à 1,5 €. Depuis, il a été négocié une contribution supplémentaire de 0,4 €/tonne ce qui diminue la perte de 225 000 € à 105 000 €/an. C'est certes appréciable, mais pourquoi avoir renoncé au 2,25 € ?

Document transmis le 17 mai 2018 sur demande de la mairie. ”

Contactez vos élus :

Françoise Magyar - Philippe Bouillaguet



Dans votre agenda

FÊTE DU VILLAGE
25 et 26 août 2018

BROCANTE
Dimanche 2 septembre 2018

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 8 septembre 2018

FÊTE DE LA SCIENCE
29 et 30 septembre 2018

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER
6 et 7 octobre 2018

SALON DES ARTISANS
13 et 14 octobre 2018



SAVE THE DATE !

Du 29 septembre au 7 octobre

« Sculpter les livres et les mots : Bertrand Runtz, écrivain, photographe, plasticien »

« Pattes de mouches », exposition de ses sculptures sur papier et photographies. À la médiathèque / Entrée libre.

Samedi 29 septembre - 17h

- Création d'un arbre aux livres suspendus par Bertrand Runtz
- Rencontre avec l'écrivain Jacques-François Piquet autour de son dernier livre « L'épreuve du temps ». À la médiathèque / Entrée libre.

Samedi 6 octobre - 13h30 et 16h30

- Ateliers sculptures-livres, avec Bertrand Runtz. Enfants et adultes / Inscription obligatoire à la médiathèque ou par téléphone (01 64 56 90 93)

Dimanche 7 octobre - 16h

« Nouvelles du jour ». Troisième rencontre : Bertrand Runtz. À la médiathèque / Entrée libre.

La semaine du logiciel libre à l'Espace Public Numérique

Libre en Fête, une manifestation nationale autour du logiciel libre, s'est déroulée du 13 au 17 mars à l'Espace Public Numérique (EPN).

Une sélection de ces logiciels était présentée sous différents environnements (Windows, MacOS, Linux et Android) : de la suite bureautique à la retouche d'image, ou du montage vidéo au navigateur Internet.

Cette semaine fut aussi un moment d'échange sur les pratiques numériques, de partage de conseils et d'expériences, mais également l'occasion de sélectionner les logiciels qui manquaient aux besoins des Grandvertois qui sont venus découvrir cette offre pour repartir avec leur propre sélection sur leurs clés USB.

Ces logiciels sont toujours à disposition à l'EPN et bien entendu il est possible de les enregistrer sur clé USB ou disque dur externe pour les installer sur vos ordinateurs personnels.



Les rendez-vous de la médiathèque et de l'EPN

En juillet et en août

Pas d'animation mais la médiathèque et l'EPN seront ouverts aux horaires habituels.

Du 5 au 29 septembre

Exposition « Fais pas ci, fais pas ça ! Tout ce que ta grand-mère ne t'a jamais dit sur Internet ». À l'EPN et à la médiathèque / Entrée libre.

Judi 13 septembre - 16h

Visite guidée et interactive de l'exposition « Fais pas ci, fais pas ça ! ». À l'EPN / Inscription obligatoire à l'EPN (01 64 56 60 24).

Vendredi 14 septembre - 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ». À la médiathèque / ouvert à tous.

Judi 4 octobre - 10h30

Les bébés lecteurs. À la médiathèque / réservation conseillée au 01 64 56 90 93.

Vendredi 12 octobre

16h : Les seniors à la page ! Lecture, causerie. À la MARPA / ouvert à tous.

20h : Club de lecture Les millefeuilles. À la médiathèque / ouvert à tous.

Samedi 13 octobre - Après-midi

Les Millefeuilles font leur rentrée littéraire en librairie. Renseignements à la médiathèque.

Médiathèque municipale - 27 rue de la Poste

tél : 01 64 56 90 93 - bmvlg@orange.fr

www.mediatheque.vertlegrand.com

Fermeture de l'EPN du 26 juin au 14 juillet

et de la médiathèque du 9 au 14 juillet.

Fermeture de la médiathèque et de l'EPN le 14 août.

Rien que pour vos oreilles...

LES ARCHIVES AUDIO DE LA MÉDIATHÈQUE DE VERT-LE-GRAND



Nouveauté

La médiathèque ouvre ses archives « Paroles d'auteur.e.s »

Rencontrer un écrivain ou une écrivaine, c'est ouvrir un livre et découvrir un univers, bien sûr, mais c'est surtout entendre une voix. Pour vivre ou revivre ces moments uniques, la médiathèque vient donc de mettre en ligne, en accès libre, les enregistrements de toutes les rencontres d'auteurs qu'elle a organisées depuis 2015.

De ces rencontres, vous pourrez écouter les temps de lecture par les auteurs eux-mêmes, suivis, la plupart du temps, de l'intégralité de la rencontre.

Pour mener à bien ce projet, la Médiathèque a travaillé avec « The Internet Archive ». Cette plateforme (www.archive.org) est une bibliothèque numérique à but non lucratif fondée par Brewster Kahle en 1996 avec pour mission de fournir un accès universel à toutes les connaissances. L'organisation cherche à préserver le patrimoine culturel mondial et à fournir un accès ouvert à nos connaissances partagées à l'ère numérique. Elle héberge donc les fichiers, qui ont ensuite été mis en ligne sur le portail de la Médiathèque.

C'est par ici : www.mediathèque.vertlegrand.com, puis menu « Numérique ».

Bon partage, bonne écoute !

Au jour le jour, être à jour...

La médiathèque, c'est aussi plus de 70 titres de presse et de magazines !

- des quotidiens, hebdomadaires et mensuels d'actualité : le Parisien, le Républicain, le Monde diplomatique, les Dossiers de l'actualité...
- des revues culturelles : Télrama, le Magazine littéraire, Arts magazine, Rock & folk, Dada...
- la presse féminine : Prima, Psychologies, Julie
- des magazines de loisirs et vie pratique : Maisons & travaux, Fait main, Cuisine actuelle, Notre temps...
- des revues d'histoire et de géographie : Détours en France, L'histoire, Géo ado, Arkéo...

Et bien d'autres encore !

Vous pouvez emprunter jusqu'à 8 magazines, si vous êtes inscrit à la Médiathèque, bien sûr...

Pour vous inscrire à la médiathèque, c'est très simple : munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance, chèque, etc.).



Projection-conférence au Pays du Soleil Levant

Une traversée de l'archipel nippon en automne sous les couleurs chatoyantes des érables... C'est à ce beau périple que Christiane Debouzy a convié les habitants du village le 25 mai dernier. Ils ont assisté à une projection commentée de son voyage au Japon. Trois semaines en 2013, fin novembre et début décembre, de Tokyo et Kyoto, en passant par Hiroshima, jusqu'à l'île de Kyushu, couverte de volcans en activité. Son meilleur souvenir ? « *Le dégradé de couleurs des érables !* »

Des conférences inspirées du vécu

Christiane Debouzy aime la photographie et rapporte des milliers de clichés de ses voyages. Elle n'en est pas à son coup d'essai. Ni en ce qui concerne les voyages, ni en ce qui concerne ses conférences, dont le cycle a été inauguré il y a quelques années. Elle en donne entre 3 et 4 par an. Son public, issu d'autres communes parfois, – voyageurs ou pas, familiers ou pas du pays concerné, membres du Club des Anciens... –, lui est fidèle. Comme dit Nicole Sergent, Adjointe à la Culture, ses conférences sont « *passionnantes et très riches en anecdotes* » car, guidée par des locaux, Christiane Debouzy « *rentre dans la vie des autochtones* ». Elle accède régulièrement à des lieux insolites, rarement fréquentés. De plus, lors de ses conférences, elle aborde de nombreux aspects, – faune, flore... –, ce qui rend le contenu dense, varié et enrichissant.

Comprendre et... transmettre

Cette approche pédagogique n'étonne pas de la part d'une ancienne institutrice, directrice de l'école pendant 20 ans. Elle aime toujours autant transmettre ! Christiane Debouzy se documente en amont sur ses voyages, et, à son retour, remet en perspective toutes les informations glanées sur place. Elle approfondit, fait des recherches sur l'histoire, la géographie ou la géologie du pays pour proposer des documentaires fouillés, « *plus qu'à la télévision* ». Elle réalise

elle-même le montage de ses photos sur un logiciel dédié et enregistre les commentaires. Elle présente ainsi des films « *au goût du jour* », selon les propos de Mme Sergent. Enfin, elle décore la salle de documents en lien avec son sujet afin d'être la plus exhaustive possible.

Saké et sushi au menu...

Elle pousse le sens du détail jusqu'à proposer de poursuivre les échanges au restaurant autour d'un repas en lien avec le thème de la conférence. Saké et sushi étaient au menu pour aller à la découverte du Japon ! Une heure ne suffisant pas pour qu'elle présente ses nombreux clichés nippons, le second épisode des tribulations de Christiane Debouzy en Chine a eu lieu le 8 juin.





Fête de la musique

La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive grâce à des groupes qui ont attiré un large public qui s'était déplacé en nombre, malgré le fait que la soirée soit programmée un vendredi soir. Remerciements à Marina Duhaa pour le choix des groupes, et à LM Production pour la sonorisation.



Concert de trompes de chasse à l'église

Le public était ravi de ce concert au cours duquel nous avons pu découvrir avec étonnement toutes les possibilités de cet instrument, méconnu du grand public. Ces sonneurs de talent nous ont enchantés.



L'image du moment

Élus, assistantes maternelles, parents, enfants, tous étaient réunis autour de Christine Treptel pour fêter le 20^e anniversaire du Relais Assistantes Maternelles.



Au quotidien

VERT-LE
GRAND



État civil du 1^{er} février au 1^{er} avril

Naissances



BOUGAULT Robin
6 février 2018



AZAR Baptiste
8 mars 2018



MILLOT Logan
19 mars 2018



JACQUETIN Alexis
1^{er} avril 2018



Opération tranquillité vacances

Ce service est effectué par le policier municipal qui organise la surveillance des habitations laissées libres durant les périodes d'absence de leurs occupants. En outre, la brigade de gendarmerie de Bondoufle assurera lors de ses rondes régulières, une surveillance accrue du domicile concerné.

Si vous devez vous absenter et si vous souhaitez que votre habitation soit surveillée pendant vos vacances, téléchargez la fiche de renseignement sur le site internet de la commune, remplissez-la et transmettez-la au service de la police municipale du village.



Bienvenue à notre nouveau fromager

Après 20 années d'expérience dans le domaine du produit laitier grâce auxquelles il a pu se constituer un important réseau de grossistes, M. Le Foll a créé sa propre entreprise en octobre 2016 afin de vendre sur les marchés.

Domicilié à Vert-le-Grand, il saisit l'opportunité d'un local vide pour ouvrir son commerce le 20 avril 2018. L'inauguration a eu lieu samedi 9 juin durant laquelle M. Le Foll et son épouse ont gentiment conviés commerçants et élus, autour d'un apéritif dégustation, très apprécié de tous.



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Et donc interdits le reste du temps.



Attention aux feux

Il est strictement interdit de brûler des déchets végétaux et autres dans les bois et les propriétés privées, sur l'ensemble du territoire de notre commune, et ce durant toute l'année.

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72 / Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vert-le-grand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
• Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
• Samedi de 8h30 à 12h

EPN - Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : e pn.vlg@orange.fr
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 17h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediathèque.vertlegrand.com
Horaires d'ouverture au public :
• Mardi et vendredi de 15h à 20h
• Mercredi de 14h à 19h
• Samedi de 10h à 13h
Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social.
Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :
• Le lundi de 14h30 à 17h
• Le mardi de 13h30 à 17h
• Le jeudi de 15h à 19h
Animations assistantes maternelles / enfants :
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.
Contact : 01 64 56 84 29
Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr
Permanences téléphoniques :
• Le lundi de 13h30 à 14h30
• Le jeudi de 14h à 15h
Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).
Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.
Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.
Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.
Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.
Contact : 01 64 56 90 97
Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

www.vert-le-grand.com



Suivez-nous sur [facebook/vert-le-grand](https://www.facebook.com/vert-le-grand)



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 51 - Juillet 2018

- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Service communication : Raymonde Gaiotti et Patricia Henriot
- Crédits photos : mairie et associations - Pierre Boinay et Marcel Demilly
- Rubricage, rédaction et direction de projet : lecieurpublic.fr
- Maquette : nuitdeleinelune.fr - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.